



# Engrais verts et couverts végétaux en maraîchage bio

Cette formation est faite pour vous si

Vous souhaitez mieux connaître / vous perfectionner sur l'utilisation des engrais verts en maraîchage bio.

## Contenu

- Les intérêts des engrais verts en maraîchage biologique
- Participation des engrais verts à la fertilité des sols (lutte contre érosion et battance, stimulation de l'activité biologique, participation à la fertilisation des cultures) - Lutte contre les adventices - Rôle environnemental (érosion, lessivage) - Propriétés phytosanitaires.
- Choisir les espèces. Caractéristiques des principales espèces cultivées en engrais verts : crucifères, graminées, légumineuses, mélanges... Choisir les espèces en fonction du créneau de culture : saison, durée de l'inter-culture, abri/plein champ, rotation... Savoir orienter ses choix en fonction des objectifs recherchés lors de la mise en œuvre des couverts (engrais verts, plantes de couverture...)
- Conduite de l'engrais vert. Périodes et densités de semis, implantation, destruction.
- Présentation des résultats d'essais du GRAB
- Illustration des différents modes de conduite des couverts et de leurs effets sur les cultures ; Résultats de plus de 10 années d'expérimentation sur les engrais verts réalisées au GRAB, sous abri et en plein champ ; Résultats obtenus sur l'utilisation de couverts végétaux roulés dans le cadre du projet européen « SoilVeg »
- Travail sur cas concrets (en sous-groupes). Programmation des implantations envisageables chez les différents stagiaires

## INFOS PRATIQUES

Lieu : Alpes de Haute-Provence

Date : 4 février 2019

Horaires : 8h45 - 17h00

Repas : tiré du sac

Intervenants :

Hélène VEDIE, référente sur la fertilité du sol et les engrais verts en maraîchage bio au GRAB

Public : Agriculteurs

Prérequis : Aucun

Tarif :

GRATUIT : pour les agriculteurs pris en charge par VIVEA *caution de 50 € à l'ordre de Agribio04 à faire parvenir par courrier pour valider votre inscription*

Agriculteurs non éligibles au VIVEA nous contacter.

Possibilité de délivrance d'une attestation de formation.

Pour tout renseignement

Mégane VECHAMBRE 04 92 72 53 95 - 06 29 64 24 33 - [conseillerppam@bio-provence](mailto:conseillerppam@bio-provence).